

## LE VIADUC DU VIDOURLE

*J. CHASSEFEYRE*

Le 30 octobre 1882 la Compagnie du chemin de fer P.L.M. (Paris Lyon Méditerranée) ouvre la ligne SOMMIÈRES-LES MAZES LE CRES-MONTPELLIER. Cette nouvelle relation est destinée essentiellement à l'évacuation du trafic charbonnier du bassin d'ALES en direction de MONTPELLIER et surtout de SETE.

Ainsi la nouvelle ligne évite aux trains une manœuvre difficile en gare de GALLARGUES. Avec l'ouverture de la ligne de SOMMIÈRES à NIMES via ST CESAIRE le même jour, le déclin de la ligne SOMMIÈRES à GALLARGUES allait commencer. Rappelons qu'elle avait été mise en service le 11 mars 1872.

La section SOMMIÈRES - LES MAZES, qui nous intéresse aujourd'hui, a une longueur de 21,8 km. Elle est entièrement construite dans une zone de garrigues et son profil

est facile. Seules des rampes de 10 mm/m se trouvent aux abords de St. CHRISTOL et CASTRIES. Un seul ouvrage d'art mérite l'attention, c'est le Viaduc du Vidourle, objet de la présente étude.

Dès la conception de la ligne le franchissement du Vidourle a posé un problème aux constructeurs puisque le niveau de l'étiage du fleuve se trouve à 17,50 m (au-dessus du niveau de la mer) alors que la gare de SOMMIÈRES se trouve à la côte 27. Un autre paramètre à prendre en compte était celui des crues du Vidourle et c'est ainsi que les plus hautes eaux ont été retenues pour 24,50 m. En outre, une construction en remblai aurait constitué un barrage, qui aurait, en période de crues, inondé toute la plaine et rendu la circulation des trains aléatoire.

C'est ainsi que ce problème fut résolu par les ingénieurs du P.L.M. par la construction d'un viaduc d'une longueur totale de 376,30 m comprenant sensiblement trois grandes parties :

- tout d'abord sur la rive gardoise du fleuve un ouvrage d'approche en maçonnerie d'une longueur de 6,40 m suivi de la culée de la travée métallique de 2,20 m.
- un tablier métallique de 62,40 m au-dessus du fleuve reposant sur une pile maçonnée de 7,90 m implantée au milieu du cours d'eau.
- un ouvrage en maçonnerie comprenant les culées (2,20 m) et 30 arches de 8 m d'ouverture d'une longueur de 303,10 m. Cet ouvrage est actuellement visible de la route de

LUNEL et pour découvrir la travée métallique il faut traverser les 303,10 m de l'ouvrage maçonné. L'accès à partir de SOMMIÈRES est beaucoup plus difficile en raison de la nature qui a repris ses droits.

La nature des terrains traversés a imposé la réalisation de fondations importantes. A titre d'exemple, la pile centrale construite au milieu du Vidourle repose sur un caisson foré dans les graviers du fleuve pour atteindre la mollasse dure qui se trouve à la côte 10,80m.

Les travaux qui ont duré deux ans environ (toute précision à ce sujet sera la bienvenue) ont été confiés à l'entreprise MICHELON PERE et FILS. Le métré définitif a été dressé le 28 juillet 1882 et approuvé par l'entrepreneur après la mise en service de la ligne, le 2 octobre 1883.

La dépose des voies a été effectuée en décembre 1980 par l'entreprise DESQUENNE et GIRAL. Depuis, le viaduc a sombré dans une profonde léthargie. Il serait possible sans engager de grandes dépenses d'aménager en sentier touristique la voie entre la route d'AUBAIS et la cave coopérative de BOISSERON. Un espace pique-nique pourrait être aménagé côté SOMMIÈRES ; de ce point, on a une vue fort impressionnante sur le Vidourle.

Cette étude a été réalisée à partir des plans de construction du viaduc, dont la copie m'a été communiquée par le service Voies et Bâtiments de la S.N.C.F. et Monsieur Paul GENELOT que je tiens à remercier.

